



Analyse des politiques et recommandations : la contribution de VINCE à une Europe plus intégrée par la validation

CONTEXTE

Le nombre de réfugiés et de migrants qui arrivent en Europe, fuyant les guerres ou des conditions de vie critiques et à la recherche de nouvelles opportunités de vie, a considérablement augmenté ces dernières années. Ces nouveaux arrivants sont confrontés à de nombreux défis pour s'installer en Europe, parmi lesquels figurent les obstacles à la poursuite de leurs études ou à l'accès au marché du travail.

De nombreux obstacles juridiques et pratiques empêchent souvent les nouveaux arrivants de jouir de leurs droits. Cela représente également un obstacle à leur intégration dans les sociétés d'accueil. L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants est que, bien qu'ils soient souvent instruits et qualifiés, leurs compétences peuvent ne pas être reconnues dans la société d'accueil. Parfois, ils arrivent à destination sans documents officiels prouvant leur niveau d'éducation dans leur pays d'origine. D'autres fois, des barrières linguistiques ou culturelles empêchent leur intégration. La validation de l'apprentissage non formel et informel (VNIL) pourrait être une solution pour les nouveaux arrivants.

Cependant, il y a beaucoup à faire pour adapter les procédures VNIL européennes actuelles à la réalité de ces personnes.

VINCE veut contribuer à l'élaboration de politiques dans ce sens, afin que les nouveaux arrivants aient la chance de devenir des membres à part entière de notre société.



RECOMMANDATIONS

	Au niveau des décideurs politiques	Au niveau des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et des professions libérales non qualifiées	Au niveau des nouveaux arrivants
Communiquer	✓	✓	✓
Engager	✓	✓	
Faire preuve de souplesse	✓	✓	
Former	✓	✓	
Accélérer	✓		
Réfléchir et s'auto-évaluer		✓	
Surveiller	✓	✓	
Bâtir une communauté		✓	✓

Tableau 1 : Tableau récapitulatif indiquant les niveaux qui valoriseraient le plus chaque recommandation.

- 1. Communiquer activement pour informer les nouveaux arrivants des possibilités du VNIL et de l'impact potentiel d'entreprendre cette voie sur leur carrière et leur vie.** Le VNIL est un outil bien connu en Europe. Tous les États membres de l'UE, par exemple, ont déjà mis en œuvre des politiques de validation au niveau national. La Commission européenne recommande d'adopter le VNIL dans tous les systèmes éducatifs nationaux parce que c'est un moyen de donner une seconde chance aux citoyens et de mettre en valeur leurs réalisations de manière formelle. Cependant, nous oublions souvent que pour ceux qui viennent de l'extérieur de l'Europe, cet outil, la procédure et les avantages qu'il présente peuvent être inconnus. Cette première recommandation encourage (a) les décideurs politiques à intégrer dans leurs protocoles juridiques des systèmes d'information qui informent les nouveaux arrivants de la possibilité de valider les parcours d'apprentissage antérieurs, par l'intermédiaire des bureaux de police, des consulats et ambassades et autres points officiels ainsi que des ONG et associations travaillant directement avec eux ; (b) les HEI à promouvoir leurs possibilités de VNIL auprès des centres de conseil professionnel, syndicats étudiants et autres bureaux centraux que les nouveaux venus sont susceptibles de contacter dans leur institution ; (c) les nouveaux venus qui ont suivi une formation VNIL pour expliquer leur expérience à leurs collègues. **L'objectif final est de donner de la visibilité aux opportunités VNIL et de permettre aux utilisateurs potentiels d'en être informés.**
- 2. Inciter les décideurs (des secteurs public et privé) à s'engager et à investir dans le processus VNIL pour les nouveaux arrivants afin de permettre leur intégration plus rapide et d'accroître leur estime de soi.** Bien que le VNIL soit essentiellement réglementé et disponible en Europe, il reste encore beaucoup à faire pour offrir des possibilités de validation aux nouveaux venus. Cela pourrait être une chance pour l'Europe, car cela signifierait que les nouveaux arrivants seraient équipés et prêts à travailler et à s'intégrer plus rapidement dans notre société. La législation devrait prévoir la possibilité de faciliter le processus VNIL aux nouveaux arrivants dès leur arrivée. Le poids de la prise en charge des nouveaux arrivants dans les pays européens serait réduit si nous leur offrions la possibilité de s'intégrer, de

travailler et de contribuer dans le pays d'accueil. L'objectif final est d'engager tous les décideurs concernés à mettre en place des mesures susceptibles de faciliter la mise en œuvre des processus VNIL pour les nouveaux arrivants.

- 3. Faire preuve de souplesse** *pour rendre le processus adaptable aux contraintes réelles telles que le manque de documents, les barrières linguistiques et culturelles, etc. La qualité est une caractéristique recherchée par tout établissement d'enseignement supérieur européen prospère.* Les processus et les résultats sont censés préserver la meilleure qualité possible pour la réputation de l'établissement et le bénéfice des apprenants. Parfois, la flexibilité est perçue comme un manque de qualité. Cependant, ce n'est pas nécessairement vrai. Les processus de validation peuvent aider à identifier les connaissances et l'expérience acquises par les nouveaux arrivants et à les mettre en valeur, même en l'absence de preuves officielles ou en présence de barrières culturelles et linguistiques. **L'objectif final est de comprendre les obstacles que les processus VNIL standard représentent pour certains candidats et de trouver d'autres moyens d'atteindre leurs processus de validation.**
- 4. Former des professionnels** *pour traiter avec des candidats «inhabituels».* Les programmes VNIL ont été adoptés par de nombreux HEI, mais sans qu'une formation et un soutien adéquats soient prévus pour leur personnel. Les HEI ont appris à améliorer ces processus au fur et à mesure de leur mise en œuvre et sont devenus des experts dans ce domaine. La venue de nouveaux arrivants et leurs besoins et défis particuliers ont entraîné des complications supplémentaires pour nos professionnels. L'Europe devrait s'efforcer d'équiper les professionnels VNIL de manière à ce qu'ils puissent comprendre les difficultés et les obstacles qu'un processus de validation standard représente pour les nouveaux arrivants et être prêts à s'adapter à la situation de chacun. **L'objectif final est d'avoir des professionnels VNIL qui disposent d'outils et de ressources pour traiter avec tout type de candidat, quels que soient son parcours et sa situation.**
- 5. Accélérer les processus** *pour les nouveaux arrivants – s'assurer qu'ils peuvent devenir des membres actifs de la société le plus tôt possible.* Les pays européens ont mis en place des normes pour traiter les nouveaux arrivants et leur intégration dans la société. Cependant, le cadre juridique est en général très strict et oblige les nouveaux arrivants à attendre des mois avant de pouvoir commencer à réfléchir à ce qu'ils doivent faire dans le pays d'accueil. En effet, les processus VNIL prennent beaucoup de temps. Ainsi, les nouveaux arrivants doivent d'abord attendre pour respecter les délais légaux et ensuite initier des processus VNIL qui prennent aussi beaucoup de temps. **L'objectif final est de modifier le cadre juridique afin que les nouveaux arrivants puissent commencer leur processus VNIL dès leur arrivée pour accélérer leur recherche d'emploi et leur intégration dans la société.**
- 6. Réfléchir et évaluer soi-même** *la manière dont les processus VNIL s'améliorent ou comment les faire s'améliorer.* Les HEI et les professionnels VNIL devraient suivre leurs propres performances, se fixer des objectifs d'amélioration et mesurer leurs progrès. Ils devraient tenir des registres de ce qui a bien fonctionné dans certains cas et de ce qui s'est avéré ne pas être une bonne approche dans d'autres, afin de faire des processus de validation futurs une pratique réussie. **L'objectif final est d'affiner les connaissances et les stratégies utilisées dans le processus de validation afin d'en faire une expérience réussie et sans stress pour les candidats nouveaux arrivants ainsi que pour les professionnels VNIL.**
- 7. Suivre les succès, les progrès et les besoins** *au niveau institutionnel mais aussi au niveau national.* Dans son rapport de 2016¹, le CEDEFOP a montré que les mesures VNIL et leurs résultats n'ont pas fait l'objet d'un suivi approfondi et uniforme dans tous les pays et qu'il n'existe donc pas de données officielles qui

¹ <http://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/4148>

déterminent ses résultats et son taux de réussite par rapport aux routes traditionnelles. Lorsque nous parlons des nouveaux arrivants et de leur installation complète en Europe, il serait utile de savoir si les processus VNIL les aident, de quelle manière et si la validation telle qu'elle est actuellement effectuée est suffisante ou devrait être améliorée ou modifiée. **L'objectif final est d'évaluer les taux de réussite et d'utilité du VNIL pour améliorer le processus et le rendre plus efficace pour les nouveaux arrivants.**

- 8. Construire une communauté pour permettre aux professionnels et aux candidats de VNIL de partager leurs expériences et de s'entraider.** La validation n'a jamais lieu dans le vide, il est donc nécessaire de sensibiliser l'ensemble des secteurs à ses avantages et à son impact positif. En outre, le personnel de l'enseignement supérieur impliqué dans la validation ne communique pas toujours avec les parties prenantes travaillant dans le domaine de l'intégration telles que les services sociaux, les ONG, les services de maintien de l'ordre. Construire une communauté où les professionnels du VNIL peuvent interagir avec d'autres parties prenantes et partager leurs pratiques est un outil-clé pour l'autoformation. Les candidats retenus devraient être des sujets actifs dans cette communauté, afin d'expliquer et de défendre ce type de processus. **L'objectif final est de donner aux professionnels du VNIL un outil qui leur permette d'échanger des connaissances et de devenir des professionnels mieux préparés.**

CONCLUSIONS

Les objectifs ultimes des processus VNIL pour les nouveaux arrivants sont (a) de donner à ces individus une chance de s'intégrer dans notre société, (b) d'accélérer les processus et (c) de préparer les professionnels VNIL à affronter de nouveaux défis et des situations inconnues.

La compréhension de ces points et l'accord sur leur importance par les décideurs politiques aux niveaux européen, national et institutionnel sont essentiels à leur mise en œuvre effective. Un lobby fort et consistant est nécessaire dans ce sens. Mais un plaidoyer tout aussi puissant est essentiel à travers les ONG et les organisations qui, dans la plupart des pays, facilitent l'accueil et l'orientation des nouveaux arrivants.

Des investissements sociaux dans des structures durables sont nécessaires, tant de la part des budgets de l'UE que des budgets nationaux. La formation des professionnels des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des travailleurs sociaux qui s'occupent des migrants est essentielle pour permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer nos systèmes d'enseignement supérieur ainsi que pour leur développement personnel et leur intégration.

Analyse des politiques et recommandations : la contribution de VINCE à une Europe plus intégrée par la validation

Publication : eucen, Barcelone, Espagne, 2019, <http://www.eucen.eu>

Auteurs : Carme Royo, Francesca Uras

Comité éditorial : Balazs Nemeth, Inez Koller, Bodil Husted, Lucie Susova, Pat Davies

Conception et mise en page Jordi Sanchez, Carme Royo

Procès-verbal : Royo, C., Uras, F. au nom du consortium VINCE (Éd.) (2019) : *Analyse des politiques et*

recommandations : la contribution de VINCE à une Europe plus intégrée par la validation ISSN: 2707-3858

© Le consortium VINCE, 2019

Une version électronique de ce document peut être obtenue sur le site Web du projet <http://vince.eucen.eu>

Cette publication est sous licence internationale sous l'attribution 4.0 (Licence CC BY-NC-SA 4.0)

VINCE (580329-EPP-1-2016-1-BE-EPPKA3-IPI-SOC-IN) est un projet co-fondé par la CE.